

«La Lettre Des Services Académiques»

La lettre d'information ressources humaines, santé, social et prévention de la région académique Guyane



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE MOT DU SG

Dans ce numéro :

• **Formation / Sécurité**

- » 20 ans de la VAE (DAFPIC)
- » EMS

• **Actus**

- » Le Recteur à grande vitesse
- » En images

• **Portrait**

- » Qui est Laurent Cocquet ?

• **Journée Internationale des droits de la Femme**

- » Des Femmes Guyanaises d'exception
- » Matinée-Quiz au Rectorat
- » Sorties Awara

• **Infos RH**

- » Fin des dispositions ASA Covid
- » Priorité aux travailleurs en situation de handicap
- » Mobilité

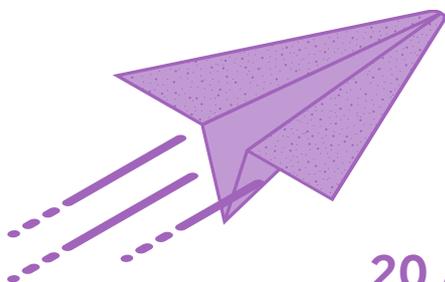
Nous en sommes au quatrième numéro de la lettre des services académiques qui, peu à peu, trouve sa place dans la sphère des relais d'information RH et doit aussi trouver son rythme de parution au regard des informations de proximité qu'elle véhicule. Les précédentes éditions étaient marquées par le contexte sanitaire lié au covid-19 qui, fort heureusement, semble être derrière nous.

Les articles qui vous sont présentés par cette édition respirent un certain retour à la vie normale et célèbrent des temps forts et positifs de la vie de notre région académique. Les 20 ans de la VAE, la présence constante de notre recteur sur tous les terrains académiques, le retour de la convivialité au travail, la célébration de la place centrale de la femme et l'importance de l'équipe EMS qui gagne à être connue tellement elle nous est désormais essentielle.

Mis à l'honneur par le portrait de ce numéro, Laurent Coquet est un collègue idéal. Gentil, discret, passionné et tellement impliqué, tellement important car complètement adapté au territoire et à une académie de proximité. Notre académie n'aurait pas de sens si le rectorat ne savait pas se projeter vers nos sites les plus éloignés, et c'est justement la première mission de Monsieur Coquet, celle d'amener le rectorat sur tous les sites et de rapprocher les sites éloignés du rectorat.

Je vous souhaite d'apprécier cette lettre qui n'a qu'une ambition, celle de contribuer à créer du lien entre et au sein des services, partager et diffuser l'information et j'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui consacrent du temps et de l'énergie à lui donner vie.

Emmanuel HENRY,
Secrétaire Général de Région Académique



20 ANS DE LA VAE (DRAFFPIC)

À l'occasion des 20 ans de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Joseph FESTA, Directeur de la formation professionnelle initiale et continue (DRAFFPIC) a remis aux lauréats de la session d'avril 2022 leur diplôme en personne, aux côtés d'un ensemble de partenaires.



1094 personnes reçus par le dispositif académique de validation des acquis (DAVA)

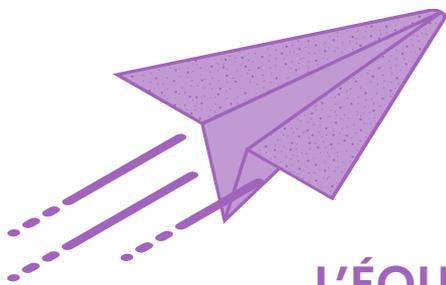
465 personnes ont reçu leur recevabilité.

Taux de réussite : **84%**

Taux de satisfaction : **90%**

Cette remise de diplômes symbolique à une dizaine de lauréat, était l'occasion de mettre les projecteurs sur cette voie d'accès aux diplômes.

La loi 2002-73 dite de modernisation sociale instaure aux côtés de l'enseignement et de la formation continue une troisième voie d'accès à la certification : la Validation des Acquis de l'Expérience. Il est depuis possible de transformer son expérience professionnelle en diplôme dès lors que l'on peut justifier d'une année d'expérience en rapport direct avec le diplôme visé. Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, peut prétendre à la VAE. 20 ans après, elle a acquis ses lettres de noblesse en constituant pour des milliers de professionnels une véritable opportunité d'accéder à la qualification leur permettant une insertion durable dans l'emploi. Dans le contexte actuel de profondes transformations économiques en lien avec les transitions technologiques et environnementales qui exigent une plus grande adaptabilité des compétences aux besoins des entreprises, la VAE demeure plus que jamais un outil au service de l'évolution professionnelle des actifs. Avec 700 référentiels de diplômes technologiques et professionnels accessibles par la validation des acquis de l'expérience offerts par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de Recherche, dont un quart au niveau supérieur, l'offre de certification est large.



SÉCURITÉ

L'ÉQUIPE MOBILE DE SECURITE EN CONTINUELLE TRANSFORMATION



Depuis 2009, chaque académie dispose d'une équipe mobile de sécurité. Ce service est piloté au plan académique. Il fait partie intégrante du dispositif dédié à la prévention et à la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Pour la région académique de la Guyane, l'EMS est composée de 17 personnels (conseillers de prévention) depuis la rentrée scolaire 2022-2023. Elle est répartie sur deux sites pour couvrir au mieux le territoire de la Guyane : l'antenne de Cayenne et l'antenne de Saint Laurent du Maroni.

Ses principes d'actions s'appuient sur 3 axes :

◇ La sécurisation

- Assurer la protection des élèves, des personnels et des biens au sein et aux abords des écoles, des collèges et des lycées.
- Contribuer à préserver la continuité de l'action éducative des établissements scolaires et écoles pendant les périodes de tension.

◇ L'accompagnement

- Mettre son expertise professionnelle au service des équipes éducatives.
- Aider au retour d'un climat scolaire serein et structurant.

◇ L'appui à la démarche climat scolaire : de la sensibilisation à la formation

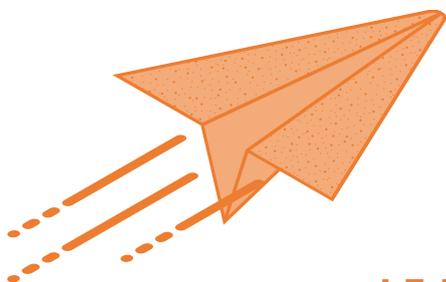
- Apporter aide, conseil et information dans le cadre de la prévention des violences en milieu scolaire
- Sensibiliser, informer et former les élèves, les personnels et les parents : harcèlement, cyber-violences, pratiques dangereuses, pédagogie des normes dans le cadre de projets portés par les établissements scolaires.

Cette année, l'académie met en place un nouveau dispositif «permanence-collège»: assurer des permanences hebdomadaires au sein de tous les collèges de la région académique.

Les objectifs d'un tel dispositif :

- Consolider les liens entre les collèges et l'EMS-Guyane.
- Être au plus près et mieux connaître les préoccupations et les problématiques de sécurité de chaque collège.
- Effectuer une veille et faciliter l'échange d'information.
- Apporter conseils et un accompagnement plus adaptés.





LE RECTEUR À GRANDE VITESSE

Philippe Dulbecco l'a affirmé en arrivant le 25 juillet 2022 : il est un Recteur de terrain et il veut mesurer la réalité du terrain directement sur le terrain ! « Je suis le Recteur de plusieurs Guyane en une » pour faire allusion aux différentes parties de notre vaste territoire, disparate d'une commune à une autre. Il distingue : l'Est, l'Ouest, le littoral, le centre, les sites isolés, les écarts... Dès la rentrée scolaire 2022-2023, il a entrepris un « Tour de Guyane » avec pour priorité : l'intérieur. Il a souhaité aller à la rencontre des personnels, élèves, familles des communes isolées, une première pour certaines d'entre elles comme Ouanary ou Grand Santi.



RENTÉE SCOLAIRE À CAMOPI LES 4 ET 5 SEPTEMBRE 2022

Le Recteur de Région Académique Philippe Dulbecco était en déplacement à Camopi afin d'inaugurer la rentrée 2022-2023, une première.

[Consultez l'article sur le site académique](#)

GRAND SANTI DU 10 AU 12 OCTOBRE 2022

Le Recteur de Guyane s'est rendu à Grand Santi et ses écarts dans le cadre de ses visites de terrain.

[Consultez l'article sur le site académique](#)



RÉGION DE L'OYAPOCK DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2022

Toujours dans le cadre de ses visites de terrain, le Recteur s'est rendu cette fois à [Saint-Georges](#), [Trois-Palétuviers](#) et à [Ouanary](#).

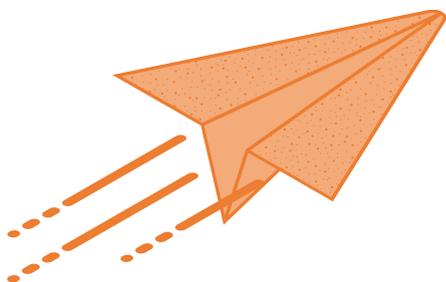


HAUT-MARONI DU 23 AU 27 JANVIER 2023

Le Recteur a sillonné le Haut-Maroni pendant 1 semaine, jusqu'à Papaïchton.

[Retrouvez les moments forts sur le site académique](#)





EN IMAGES

HOMMAGE ET REMERCIEMENTS

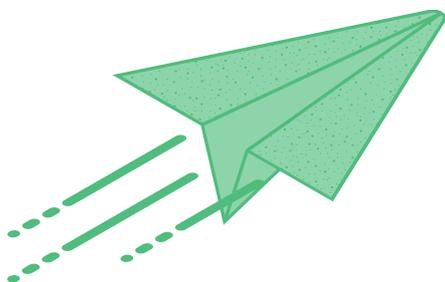
Lors des vœux de Monsieur le Recteur, un hommage a été rendu à deux cadres qui sont désormais affectés au sein d'un autre ministère, celui du temps libre. Docteur Claire Grenier et Jean-Marc Brégeon chef de la division des Examens et concours, tous deux en exercice depuis de longues années, ont été chaleureusement remerciés et applaudis à cette occasion.



RETOUR SUR LES VŒUX DES PERSONNELS

Plus de 200 membres des personnels du Rectorat ont assisté mercredi 18 janvier 2023 à la présentation des vœux du nouveau Recteur de Guyane. En fin de cérémonie, chacun a pu recevoir un petit présent afin de bien débiter l'année 2023.





PORTRAIT

Qui est Laurent Coquet ?

« J'ai 49 ans et je suis professeur des écoles de formation. J'ai d'abord enseigné dans le Loiret, auprès des enfants du voyage. J'ai ensuite travaillé en Martinique, en école maternelle. Arrivé en Guyane en 2010, j'ai travaillé à Saint Georges pendant dix années. J'ai d'abord enseigné en SEGPA au collège Chlore Constant. Par la suite j'ai fait fonction de psychologue scolaire dans l'Est guyanais, puis j'ai travaillé sur le même secteur en tant que référent handicap. Je suis en poste au Rectorat depuis septembre 2020. »

Quel est votre poste ?

« J'occupe le poste de Référent des sites de l'intérieur. Je suis également conseiller RH de proximité sur les sites de l'intérieur. Le poste fait partie de la direction de l'expertise et des fonctions supports. Le supérieur hiérarchique direct est Monsieur Bruno PIERRE-LOUIS. »

En quoi consistent vos missions ?

« Je suis en charge de l'organisation des « missions pirogues » sur les fleuves Maroni et Oyapock. Elles permettent aux personnels de l'Académie qui en ont le besoin, de se rendre dans les établissements scolaires des sites éloignés. Une dizaine d'école du territoire guyanais sont en effet accessibles uniquement par pirogue. Du matériel pédagogique est régulièrement acheminé vers ces établissements. Il y a une logistique importante pour assurer le transport depuis Cayenne, vers le Haut Maroni ou le Haut Oyapock. L'Académie dispose de sa propre pirogue. Elle est en bois et mesure 18 mètres de long. Trois piroguiers du Rectorat s'occupent avec moi des acheminements vers les différents sites. Le rythme des déplacements est fixé, le plus possible, en fonction des besoins des personnels présents sur les sites. Des missions ont lieu régulièrement sur le Maroni, au

rythme d'une par mois environ. Sur l'Oyapock, les demandes de mission pirogue sont devenues plus

rare depuis que le bourg de Camopi est joignable par avion. Des missions courtes sont organisées sur le Bas-Oyapock. Parallèlement, dans mes missions RH de proximité, je suis amené à accompagner l'ensemble des personnels exerçant dans les établissements scolaires situés dans les sites de l'intérieur. Ce travail est particulièrement important lorsque de nouvelles personnes sont nommées. Il convient de

les accompagner au mieux dans leur installation et de leur apporter les informations nécessaires sur le mode de vie, le transport, le logement...

Tout au long de l'année les personnels éloignés peuvent me solliciter directement pour des questions d'ordre administratif ou autre. Je fais alors le lien avec les services du Rectorat concernés afin d'apporter les réponses. Mes missions sont très variées. Je travaille avec les IEN en charge du Maroni, de l'Oyapock, les IEN A Ouest et Est, les chefs d'établissements et la DAGI. »

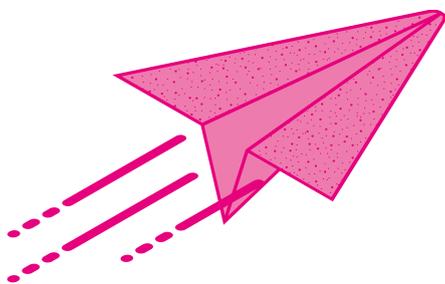
Que souhaitez-vous apporter au Rectorat ?

« J'apporte ma connaissance du territoire, et des établissements situés en sites de l'intérieur. J'apporte aussi mes compétences acquises en logistique. Je contribue à la présence du Rectorat dans les sites isolés, et souhaite permettre à plus de personnes de se rendre auprès des collègues et des élèves des fleuves, selon leurs fonctions et selon le temps dont ils disposent. »

Votre vision pour l'avenir ?

« Pour le moment je souhaite continuer à travailler sur ce poste. Par la suite, lorsque le temps sera venu, j'espère pouvoir former quelqu'un qui prendra le relais. Ayant eu la chance de bénéficier d'un tuilage avant de prendre mon poste, je mesure bien la nécessité d'un tel accompagnement sur cette mission en particulier. »





JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

DES FEMMES GUYANAISES D'EXCEPTION À L'ACADÉMIE DE GUYANE

À l'initiative du Service de Prévention et de Suivi des Personnels sous la Direction des Ressources Humaines, avec la contribution de la Cellule Communication, le 8 mars 2023 a marqué le lancement d'une vaste opération de valorisation de Femmes Guyanaises, personnels de l'Éducation Nationale au sein de notre Région Académique de Guyane. Tout au long de ce mois de Mars, vous découvrirez les portraits de ces femmes guyanaises, charismatiques et inspirantes, personnels de l'académie dont le parcours d'excellence a démarré ici en Guyane.

→ Sandra Saïd-Jérémie,
Principale du collège Joseph Ho-Ten-You



VOIR SUR
YOUTUBE

→ Roseline Salpetrier,
principale du collège Arsène Bouyer d'Angoma



VOIR SUR
YOUTUBE

MATINÉE-QUIZ AU SUJET DES FEMMES PROPOSÉE PAR L'AWARA

L'association Awara du personnel du Rectorat a organisé ce mercredi 8 mars 2023, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes une « matinée-quizz ». 2 catégories de challenge : « individuel » et par « service ».

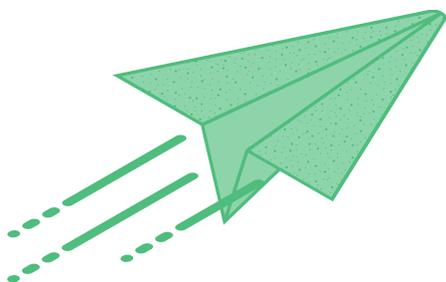
3 questionnaires au choix pour l'individuel :

- Quizz 1 : « femmes sport et société »,
- Quizz 2 : « marathon - sport et femmes »,
- Quizz 3 : « les femmes noires célèbres ».

Pour le challenge par service : « défi fanm djok Guyanaises ». Les grandes gagnantes de ces quizz remporteront des lots offerts par l'association. Un moment enrichissant, ludique et convivial mais aussi et surtout instructif.



VOIR SUR
YOUTUBE



FIN DES DISPOSITIONS ASA COVID

Le 1er mars 2023 a mis fin aux dispositions prises dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19. En effet, l'épidémie de la SARS-CoV2 connaît une évolution favorable marquée par une faible circulation virale en France, outre-mer compris. Ainsi, pour les agents éloignés du service du fait de la situation sanitaire, l'académie met en place une procédure d'accompagnement à la reprise d'activité avec visite auprès du médecin conseiller technique du Recteur, Dr Rémonja. Outre cette procédure, retour du droit commun de congés pour raison de santé des personnes dites vulnérables face au covid.

PRIORITÉ DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

L'académie de Guyane lance sa campagne de recrutement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Sont concernés à la fois des emplois administratifs, infirmiers et adjoints techniques recherche et formation (laboratoire) et des emplois d'enseignement.

Les emplois sont pourvus par voie contractuelle pour la rentrée scolaire de septembre 2023. Les dossiers sont constitués et déposés via l'application Colibris jusqu'au 31 mars 2023.

Pour info : l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) est un dispositif ayant pour objectif d'inciter les employeurs privés et publics à embaucher des travailleurs handicapés.

[Retrouvez toutes les informations dans les circulaires sur notre page «Recrutement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi \(BOE\)»](#)

LA JOURNÉE DE MOBILITÉ DE L'ÉTAT EN GUYANE

Le 22 mars 2023 l'académie de Guyane participait à la « journée mobilité » organisée par la Préfecture au Vieux Port de Cayenne. Cette journée est dédiée aux agents de l'État et concerne la mobilité au sein de ses services.

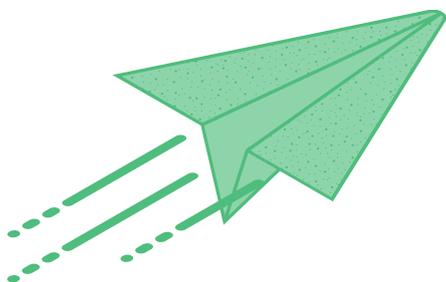
Au programme :

Le matin, des conférences :

- 8h00 - 9h30 Présentation des administrations FPE : GGD/ PN/ SGAP / SEG/ RECTORAT / DRFIP / JUSTICE / FAG
- 9h30 - 10h30 : mobilité inter fonction publique
- 10h30 - 11h30 : Présentation des métiers « en souffrance »
- 11h30 - 12h30 : Concours VAE formations

Tout au long de la journée, des ateliers permanents :

- Job dating
- atelier d'accompagnement vers une mobilité interministérielle
- atelier rédaction de CV
- à partir de 14h : atelier à destination des recruteurs « rendre attractif la fiche de poste »



OUVERTURE DE LA CAMPAGNE TEMPS PARTIEL AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

La circulaire relative au « temps partiel » vise à préciser ses modalités d'attribution pour les personnels enseignants. En effet le temps partiel peut être organisé, après avis du supérieur hiérarchique, dans un cadre hebdomadaire ou annuel.

Le temps partiel hebdomadaire

La durée du service à temps partiel doit être aménagée de façon à obtenir un service hebdomadaire comprenant un nombre entier d'heures correspondant à la quotité de temps de travail choisie. La quotité de travail obtenue ne peut être inférieure à 50% ou supérieure à 90%.

Le Temps partiel annualisé

Le temps de travail peut être organisé de manière à exercer sur une seule partie de l'année scolaire, la rémunération mensuelle est alors lissée sur son ensemble. Ainsi, l'agent à temps partiel annualisé percevra la même rémunération chaque mois, quelle que soit la quotité de travail effectuée. Le bénéfice du temps partiel annualisé ne peut être accordé que si cela est compatible avec les nécessités du service et la continuité du service public.

LANCEMENT DES OPÉRATIONS DE MOBILITÉ 2023

1^{ER} DEGRÉ

Les postes spécifiques

L'appel à candidature pour les postes spécifiques à profil et à exigences particulières est paru. Les candidats ont jusqu'au 20 mars pour faire acte de candidature.

Le mouvement intra académique

Les opérations du mouvement intra académique débuteront à partir du 31 mars. Les candidats à la mobilité auront jusqu'au 17 avril pour formuler leurs vœux via l'application SIAM d'I-Prof.

2ND DEGRÉ

Le serveur du mouvement sera ouvert du 17 au 31 mars. Les candidats au mouvement pourront durant cette période formuler leurs vœux sur les postes à spécificité académique (SPEA) et le mouvement intra académique